

Le onze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et LOQUET ainsi que MM. HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

11-04-2024-05

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Date de convocation le 29/03/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations 0
Votants : 10

Avait donné pouvoir : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 COMMUNE

Le Maire sort de la salle, Mme Etchart fait la présentation des comptes administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : COMMUNE

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2022		2 455 368.16 €		211 811.12 €
Opérations de l'exercice	-2 021 507.91 €	3 176 965.77 €	- 435 744.10 €	3 999 324.40 €
Totaux	-2 021 507.91 €	5 632 333.93 €	- 435 744.10 €	4 211 135.52 €
Résultats de clôture		3 610 826.02 €		3 775 391.42 €
Restes à réaliser		0,00 €	- 4 835 456.00 €	
Totaux cumulés		3 610 826.02 €	- 4 835 456.00 €	3 775 391.42 €
Résultats définitifs		3 610 826.02 €	- 1 060 064.58 €	

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver** le compte administratif 2023.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe

Véronique ETCHART



Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance

